

Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle 2019

Programme

Promouvoir le dialogue transnational
entre les systèmes judiciaires

OMPI, Genève
13 – 15 novembre 2019



OMPI

ORGANISATION MONDIALE
DE LA **PROPRIÉTÉ**
INTELLECTUELLE

Règles applicables au Forum

Afin de promouvoir un dialogue ouvert entre les juges, le Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle appliquera la règle de Chatham House. Les participants seront libres d'utiliser les informations échangées pendant le Forum, mais ils ne doivent révéler ni l'identité ni l'affiliation des conférenciers, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants.

Les conférenciers prendront la parole à titre personnel, exprimant leurs propres opinions et points de vue, qui ne sont pas nécessairement ceux du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

Le forum ne sera pas diffusé sur le Web.

Remerciements

Les travaux de l'Institut judiciaire de l'OMPI sont encadrés par le Conseil consultatif de juges de l'OMPI, constitué des personnalités suivantes :

Annabelle Bennett, ancienne juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie) (présidente); Mohamed Mahmoud Al Kamali, directeur général de l'Institut de formation et d'études judiciaires, Abou Dhabi (Émirats arabes unis); Colin Birss, juge à la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni); Edgardo Mateo Ettl Guazzo, ministre de la Cour d'appel, Montevideo (Uruguay); Klaus Grabinski, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne); Louis T. C. Harms, ancien vice-président de la Cour suprême d'appel, Bloemfontein (Afrique du Sud) et juge d'appel à la Cour d'appel (Botswana); Ki Woojong, juge de la Haute Cour de Séoul (République de Corée); Marie Françoise Marais, conseillère honoraire à la Cour de cassation, Paris (France); Maria Rowena Modesto-San Pedro, juge associée à la Cour d'appel fiscale, Quezon City (Philippines); Max Lambert Ndéma Elongué, président du tribunal de première instance de Yaoundé Ekounou (Cameroun); Kathleen M. O'Malley, juge à la Cour d'appel du circuit fédéral, Washington D.C. (États-Unis d'Amérique); Manmohan Singh, ancien président de la Commission d'appel de la propriété intellectuelle, New Delhi et ancien juge à la Haute Cour de Delhi (Inde); Shimizu Misao, ancien président de la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon); Tao Kaiyuan, juge, vice-présidente de la Cour suprême du peuple de la Chine, Beijing (Chine); et Vesna Todorović, juge à la Cour d'appel commerciale, Belgrade (Serbie).

Mercredi 13 novembre

- 8.00 – 9.00 **Enregistrement**
- 9.00 – 9.10 **Allocutions de bienvenue**
- Frits BONTEKOE, conseiller juridique, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
- Maîtresse de cérémonie*
Nahal ZEBARJADI, juriste, Institut judiciaire de l'OMPI
- 9:10 – 9.30 **Allocution spéciale du Directeur général**
- Francis GURRY, Directeur général de l'OMPI
- 9.30 – 11.00 **Première session : Questions émergentes dans le domaine du droit d'auteur**
- Animateur*
- Colin BIRSS, juge à la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)
- Conférencier*
- Vittorio RAGONESI, juge honoraire à la Cour suprême de cassation, Rome (Italie)
- Experts*
- Nurlanbek ATANAZAROV, juge au Tribunal municipal d'Och (Kirghizistan)
- Edgardo Mateo ETTLIN GUAZZO, ministre de la Cour d'appel, Montevideo (Uruguay)
- Nadia KANGALOO, juge puînée de la Haute Cour (Trinité-et-Tobago)
- Marie-Françoise MARAIS, conseillère honoraire à la Cour de cassation, Paris (France)

Points à débattre

- Définition des actes portant atteinte au droit d'auteur dans les nouveaux contextes technologiques
- Atteintes au droit d'auteur par les utilisateurs de plateformes en ligne et responsabilité des intermédiaires
- Droit d'auteur et liberté d'expression
- Droit moral

Jugements de référence

- Tribunal pénal et correctionnel n° 26 de la capitale fédérale, Buenos Aires (Argentine) [2018] : "*Affaire Taringa*", affaire n° CCC 16029/2009/TO1/1
- Haute Cour de l'Angleterre et du Pays de Galles (Division de la chancellerie) [2019] : *Warner Music UK Ltd c. TuneIn Inc* [2019] EWHC 2923 (Ch)
- Cour de justice de l'Union européenne [2017] : *Stichting Brein c. Ziggo BV et XS4ALL Internet BV*, affaire n° C -610/15
- Cour suprême de cassation de l'Italie [2019] : *Reti Televisive Italiane s.p.a c. Yahoo Italia s.p.a*, affaire n° 7708/2019
- Haute Cour de justice de la République de la Trinité-et-Tobago [2018] : *Sean Caruth c. The Tobago House of Assembly*, affaire n° CV2018-03461

11.00 – 11.30

Pause café

11.30 – 12.30

Deuxième session : Questions émergentes dans le domaine des marques – Marques admissibles à l'enregistrement

Animateur

Marcus HÖPPERGER, directeur principal du Département des marques, des dessins et modèles et des indications géographiques, OMPI

Conférencière

Goda AMBRASAITĖ-BALYNIENĖ, juge à la Cour suprême de Lituanie, Vilnius (Lituanie)

Experts

Younes EZZAHRI, juge et directeur de la formation des attachés de justice et des magistrats à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc)

Nina PÓŁTORAK, juge au Tribunal de l'Union européenne (Luxembourg)

Points à débattre

- Objets susceptibles de bénéficier d'une protection et caractère distinctif : exemple des marques de couleur en soi
- Les marques contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs

Jugements de référence

- Tribunal de l'Union européenne [2018] : *La Mafia SE SIENTA A LA MESA*, affaire n° T-1/17 EU:T:2018:146
- Tribunal de l'Union européenne [2018] : *Fack Ju Göhte*, affaire n° T-69/17 EU:T:2018:27
- Cour suprême de Lituanie [2015] : *Humana People to People Baltic c. l'Office national des brevets*, affaire n° 3K-3-240-469/2015

12.30 – 14.00 **Pause déjeuner**

14.00 – 15.30 **Troisième Session : Questions émergentes dans le domaine des marques – Marques notoires et affaiblissement des marques**

Animateur

Eric MILLE, juge au Tribunal de commerce de Bruxelles (Belgique)

Conférencier

Louis T. C. HARMS, ancien vice-président de la Cour suprême d'appel, Bloemfontein (Afrique du Sud); juge d'appel à la Cour d'appel (Botswana)

Experts

Mohamed Mahmoud AL KAMALI, directeur général de l'Institut de formation et d'études judiciaires, Abou Dhabi (Émirats arabes unis)

SHIMIZU Misao, ancien président de la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

XIA Junli, juge présidente de la division des droits de propriété intellectuelle de la Cour suprême du peuple de la Chine, Beijing (Chine)

Points à débattre

- Risque de confusion
- Protection contre l'affaiblissement des marque

Jugements de référence

- Haute Cour populaire de Beijing (Chine) [2012] : *Baidu Online Network Technology (Beijing) Co Ltd c. Chambre d'examen et de décision en matière de marques*, affaire n° GXZ No. 1081
- Haute Cour de la propriété intellectuelle du Japon [2013] : *Hokkaido Design Kabushiki Kaisha c. Puma SE*, affaire n° 2012 (Gyo-Ke) 10454
- Haute Cour de la propriété intellectuelle du Japon [2009] : *Puma AG Rudolf Dassler Spor c. JPO*, affaire n° 2008 (Gyo-Ke) 10311
- Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud [2005] : *Laugh It Off Promotions CC c. South African Breweries International (Finance) BV t/a Sabmark International* [2005] ZACC 7
- Cour d'appel fédérale d'Abou Dhabi (Émirats arabes unis) [2019] : *Motor Experts LLC c. Sell Any Car and the Ministry of Economy*, affaires n°s 224 et 229/2019

15.30 – 16.00 **Quatrième session : Activités de l'OMPI dans le domaine de l'administration judiciaire de la propriété intellectuelle**

MIN Eun-Joo, directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI

16.00 – 16.30 **Pause café**

16.30 – 18.00 **Cinquième session : Questions émergentes dans le domaine des brevets**

Animateur

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie)

Conférencière

TAKAHASHI Aya, juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

Experts

Jeremy FOGEL, directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute; ancien directeur du Federal Judicial Center (États-Unis d'Amérique)

KI Woojong, juge à la Haute Cour de Séoul (République de Corée)

Mark SCHWEIZER, président du Tribunal fédéral des brevets, Saint-Gall (Suisse)

Points à débattre

- Objets susceptibles de bénéficier d'une protection : les brevets sont-ils neutres sur le plan technologique? Exemples d'appareils de mesure, d'interface utilisateur graphique et de méthode diagnostique
- Trouver un juste équilibre entre la qualité des brevets et l'investissement dans les technologies et le rôle des tribunaux
- Interaction avec le droit de la concurrence : exemples de règlements avec paiement inversé

Jugements de référence

- Haute Cour de la propriété intellectuelle du Japon [2018] : affaire n° 2017 (GyoKe) 10232
- Cour suprême de la République de Corée [2014] : *GSK c. KFTC*, affaire n° 2012Du24498
- Tribunal fédéral suisse des brevets [-] : *Hamilton Medical AG c. imtmedical AG (O2017_007)*
- Cour d'appel du circuit fédéral [2017] : *Athena Diagnostics Inc c. Mayo Collaborative Services LLC*, 927 F3d 1333

18.00 **Photo de groupe suivie d'une réception**

Jeudi 14 novembre

9.30 – 11.00

Sixième session : Épuisement des droits de propriété intellectuelle et importations parallèles

Animateur

Jeremy FOGEL, directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute; ancien directeur du Federal Judicial Center (États-Unis d'Amérique)

Conférencier

Stephen BURLEY, juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie)

Experts

Aleh LATYSHEVICH, juge à la Cour suprême, Minsk (Biélorus)

Maria Rowena MODESTO-SAN PEDRO, juge associée à la Cour d'appel fiscale, Quezon City (Philippines)

Mehmet Soner ÖZOĞLU, juge à la direction générale des relations extérieures et des affaires européennes, Ministère de la justice, Ankara (Turquie)

Manmohan SINGH, ancien président de la Commission d'appel de la propriété intellectuelle, New Delhi; ancien juge de la Haute Cour de Delhi (Inde)

Points à débattre

- Article 6 de l'Accord sur les ADPIC, pluralité des approches en matière d'épuisement des droits (approche internationale, régionale ou nationale) et raison d'être de ces approches
- Dans quelle mesure les restrictions contractuelles peuvent-elles avoir une incidence sur l'épuisement des droits de propriété intellectuelle?
- Exigences en matière de reconditionnement pour les importations parallèles

Jugements de référence

- Cour fédérale d'Australie [2019] : *Calidad Pty Ltd c. Seiko Epson Corporation* [2019] FCAFC 115
- Cour suprême de la République du Bélarus [2013] : *Twine Tech JSC, Russie c. Medicalfort LLC*, affaire n° 12-01/20-2013
- Haute Cour de Delhi, Inde [2012] : *Samsung Electronics Company Limited c. Kapil Wadhwa*, CS (OS) n° 1155/2011
- Haute Cour de Delhi, Inde [2010] : *John Wiley & Sons Inc c. Prabhat Chander Kumar Jain*, CS (OS) n° 1960/2008
- Cour suprême des Philippines [2009] : *Roma Drug and Romeo Rodriguez, as Proprietor of Roma Drug c. The Regional Trial Court of Guagua, Pampanga, the Provincial Prosecutor of Pampanga, Bureau of Food & Drugs and Glaxo SmithKline*, GR n° 149907
- Cour de cassation de la Turquie [2014] : *Merinos c. n11.com*, RG n°s 2014/6429E, 2014/12088K

11.00 – 11.30 **Pause café**

11.30 – 12.30 **Septième session : Moyens de recours en cas d'atteintes multiterritoriales**

Animatrice

MIN Eun-Joo, directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI

Conférencier

Colin BIRSS, juge à la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Experts

Dedar Singh GILL, commissaire judiciaire à la Cour suprême de Singapour
Klaus GRABINSKI, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Points à débattre

- Les tribunaux nationaux peuvent-ils proposer des moyens de recours "mondiaux"?
- Fixation de barèmes de licence sur les recettes perçues à l'étranger
- Blocage de sites et ordres de désindexation au niveau mondial
- Moyens de recours en cas d'atteintes transfrontières indirectes

Jugements de référence

- Cour fédérale de justice de l'Allemagne [2017] : *Sealing System*, affaire n° X ZR 120/15
- Cour fédérale de justice de l'Allemagne [2015] : *Audiosignalkodierung*, affaire n° X ZR 69/13
- Cour suprême de Singapour [2018] : *Disney Enterprises, Inc and others c. M1 Ltd and others* [2018] 5 SLR 1318; [2018] SGHC 206
- Cour d'appel (chambre civile) d'Angleterre et du Pays de Galles [2018] : *Unwired Planet c. Huawei* [2018] EWCA Civ 2344

12.30 – 14.00 **Pause déjeuner**

14.00 – 15.00 **Huitième session : Propriété intellectuelle et droit international privé***Animatrice*

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie)

Conférencier

Sam GRANATA, juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

Experts

Marcelo DE NARDI, juge fédéral, questions relatives à l'environnement, aux terres et aux peuples autochtones, Tribunal fédéral de Porto Alegre, Porto Alegre (Brésil)

Ramziya KHATYPOVA, juge, chambre judiciaire pour les différends économiques, Cour suprême de la Fédération de Russie, Moscou (Fédération de Russie)

Points à débattre

- Compétence
- Droit applicable
- Reconnaissance et sanction des jugements étrangers

Jugements de référence

- Cour supérieure de justice du Brésil [2007] : *Lilly Incos LLC c. Pfizer Limited* (“affaire du viagra”), SEC -911
- Cour d'appel (chambre civile) d'Angleterre et du Pays de Galles [2019] : *Huawei c. ZTE* (2019) EWCA Civ 38
- Cour suprême de la Fédération de Russie [2013] : *VOIS c. OOO “Polet”*, affaire n° A53 -25852/2013

15.00 – 15.45 **Neuvième session : Faits nouveaux concernant les tribunaux spécialisés en propriété intellectuelle***Animatrice*

Anna MORAWIEC MANSFIELD, conseillère juridique adjointe, OMPI

Experts

FAN Mingzhi, juge principal et vice-directeur général de l'Institut chinois de jurisprudence appliquée, Cour suprême du peuple de la Chine, Beijing (Chine)

Agnieszka GOŁASZEWSKA, juge et directrice adjointe du Département de la législation civile, Ministère de la justice, Varsovie (Pologne)

Bohdan LVOV, vice-président de la Cour suprême; président de la Cour de cassation commerciale de la Cour suprême, Kiev (Ukraine)

15.45 – 16.15 **Pause café**

16.15 – 17.30 **Dixième session : Règlement des litiges de propriété intellectuelle par les tribunaux régionaux**

Animateur

Sam GRANATA, juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

Experts

Hugo Ramiro GÓMEZ APAC, président de la Cour de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

Klaus GRABINSKI, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Marc JAEGER, juge au Tribunal de l'Union européenne (Luxembourg)

Max Lambert NDÉMA ELONGUÉ, président du Tribunal de première instance de Yaoundé Ekounou (Cameroun)

Points à débattre

- Travaux de la Cour de justice de la Communauté andine, de la Cour de justice de l'Union européenne, de la Cour de justice du Benelux, des tribunaux du système de l'OAPI et de la future juridiction unifiée du brevet
- Rôle des tribunaux régionaux dans l'interprétation et l'harmonisation des lois relatives à la propriété intellectuelle
- Rapprocher les systèmes judiciaires nationaux et régionaux de propriété intellectuelle

17.30 – 17.45 **Clôture**

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale d'Australie, présidente du Conseil consultatif de juges de l'OMPI

Frits BONTEKOE, conseiller juridique, OMPI

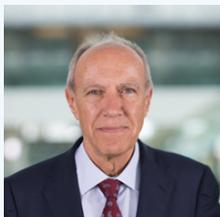
Vendredi 15 novembre

Programme culturel (facultatif)

9.00 – 12.30 Visite guidée du CERN

10.30 – 11.30 Visite guidée du Palais des Nations

Allocution spéciale



Francis GURRY

Directeur général de l'OMPI

M. Gurry est un avocat australien qui occupe la fonction de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) depuis le 1^{er} octobre 2008.

Il est titulaire de diplômes de droit obtenus à l'Université de Melbourne, d'un doctorat de l'Université de Cambridge et de doctorats honoris causa d'un grand nombre d'universités, dont il est également professeur honoraire.

Il est l'auteur d'un certain nombre de publications, dont l'une est devenue un classique juridique au Royaume-Uni et est publiée par Oxford University Press sous le titre *Gurry on Breach of Confidence*.

M. Gurry parle anglais et français.

Conférenciers



Mohamed Mahmoud AL KAMALI

Directeur général de l'Institut de formation et d'études judiciaires, Abou Dhabi (Émirats arabes unis)

Le juge Mohamed Mahmoud Al Kamali est actuellement directeur général de l'Institut de formation et d'études judiciaires d'Abou Dhabi (Émirats arabes unis) qui a pour mission de former les juges, les procureurs, les avocats et le personnel judiciaire. Il est président du comité de règlement des différends de l'office des brevets du Conseil de coopération du Golfe. Il a commencé sa carrière en tant que procureur, puis il a été nommé juge au Tribunal de première instance d'Al Ain, juge à la Cour d'appel d'Ajman et directeur du Département de l'inspection judiciaire.

M. Al Kamali a participé à plusieurs programmes organisés par l'OMPI, notamment l'Atelier sur la promotion du respect des droits de propriété intellectuelle au Qatar en 2013 et le Cours de formation sur l'application des droits de propriété intellectuelle à Tokyo (Japon) en 2017. Il a également participé à de nombreux ateliers et conférences sur des sujets liés à la propriété intellectuelle en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis, aux États-Unis d'Amérique, au Koweït et au Qatar. Il a présidé les travaux

relatifs aux amendements apportés au droit de la propriété intellectuelle aux Émirats arabes unis.

M. Al Kamali a obtenu son doctorat en droit à l'Université d'Exeter (Royaume-Uni).



Goda AMBRASAITĖ-BALYNIENĖ

Juge à la Cour suprême de Lituanie, Vilnius (Lituanie)

La juge

Ambrasaitė-Balynienė est juge au Département des affaires civiles de la Cour suprême de Lituanie. Avant cette nomination, elle était juge au Tribunal régional de Vilnius (2008-2016), qui a compétence exclusive en matière de litiges relatifs aux brevets, aux marques et aux dessins et modèles. Mme Ambrasaitė-Balynienė a également été de 2016 à 2019 juge à la Cour d'appel de Lituanie, où elle a continué à se spécialiser dans les litiges de propriété intellectuelle.

Mme Ambrasaitė-Balynienė est membre externe de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB) depuis janvier 2018. Elle est également membre de l'Association des juges en propriété intellectuelle (IPJA).

Mme Ambrasaitė-Balynienė est titulaire d'un doctorat en droit (2004). Elle est professeur associé à l'Institut de justice civile de la Faculté de droit de l'Université Mykolas Romeris à Vilnius.



**Nurlanbek
ATANAZAROV**

**Juge au Tribunal
municipal d'Och
(Kirghizistan)**

Le juge Atanazarov a été nommé juge au Tribunal municipal d'Och en 2019. Il est également président du Conseil des juges de la République kirghize.

Auparavant, il était membre du Conseil de sélection des juges de la République kirghize (2016-2019) et a été juge au Tribunal de district de Nookat (2014-2016). Il a également travaillé comme huissier au Tribunal de district de Nookat (1998-2009).



Annabelle BENNETT

**Ancienne juge à la Cour
fédérale d'Australie,
Sydney (Australie)**

Jusqu'en mars 2016, la juge Annabelle Bennett a été juge à la Cour fédérale d'Australie, siégeant dans de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en appel. Elle a également siégé en tant que juge suppléante de la Cour suprême du Territoire de la capitale australienne. Avant sa nomination à la Cour fédérale, Mme Bennett exerçait en tant qu'avocate principale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Mme Bennett a également exercé les fonctions de présidente du Tribunal du droit d'auteur de l'Australie, de présidente du Conseil national australien pour la santé et la recherche médicale et de membre présidentiel de la Cour administrative d'appel australienne. L'on compte parmi ses nominations actuelles les titres de : rectrice de l'Université de Bond, présidente du Conseil de la lutte contre la discrimination de la Nouvelle-Galles-du-Sud, arbitre au sein du Tribunal arbitral du sport, présidente de Land Services SA, présidente de l'Organisation australienne pour la science et la technologie nucléaire, membre de l'Institut GARVAN pour la

recherche médicale, membre de Chief Executive Women et membre du Conseil consultatif de la Faculté de droit de l'Université chinoise de Hong Kong.

Mme Bennett est titulaire d'un doctorat de biochimie, d'un diplôme de droit ainsi que d'un doctorat honorifique de l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud et de l'Université nationale d'Australie.



Colin BIRSS

**Juge à la Haute Cour
d'Angleterre et du Pays
de Galles, Londres
(Royaume-Uni)**

Le juge Colin Birss est juge à la Cour suprême d'Angleterre et du Pays de Galles. Il a été admis au barreau anglais en 1990 et pratique le droit de la propriété intellectuelle. Il a été promu conseiller de la Reine en 2008. En 2010, il a quitté le barreau pour devenir juge de ce qui est aujourd'hui le Tribunal de la propriété intellectuelle pour les entreprises et président du Tribunal du droit d'auteur du Royaume-Uni.

En 2013, M. Birss a été nommé à la Cour suprême. Il siège aux Business and Property Courts et est l'un des juges nommés pour siéger au Tribunal des brevets.

M. Birss a obtenu un diplôme en métallurgie et en sciences des matériaux du Downing College de Cambridge, et a suivi une formation juridique à la City University de Londres.



Stephen BURLEY

**Juge à la Cour fédérale
d'Australie, Sydney
(Australie)**

Le juge Burley siège à la Cour fédérale d'Australie depuis 2016. En sa qualité de juge dans le domaine de la propriété intellectuelle, il entend de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en appel. Il joue souvent aussi le rôle d'animateur, de chercheur et de conférencier lors de conférences et de séminaires dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Avant sa nomination à la Cour, le juge Burley a exercé le droit au Barreau de 5 Wentworth Chambers à Sydney, de 1993 à 2016. Il a été nommé avocat-conseil en 2007. Alors qu'il était au Barreau, le juge Burley a pratiqué dans le domaine de la propriété intellectuelle, se spécialisant dans les affaires de brevets, de droits d'auteur, de marques, de dessins et modèles et de renseignements confidentiels. Il a également plaidé dans des affaires portant sur les pratiques commerciales, le droit de la concurrence et de la consommation et le droit administratif. Une grande partie des affaires de brevets concernaient le secteur pharmaceutique ou celui des télécommunications ou d'autres domaines de haute technologie.

Le juge Burley a obtenu un diplôme en arts et en droit de l'Université de Sydney en 1987, puis une maîtrise en droit de la London School of Economics and Political Science. En 1982, l'Australian Music Examinations Board lui a décerné le titre d'Associate in Music, Australia (AMuA).



Marcelo DE NARDI

Juge fédéral, Cour fédérale pour les questions relatives à l'environnement, à la terre et aux peuples autochtones, Porto Alegre (Brésil)

Le juge De Nardi, qui siège à la Cour fédérale pour les questions relatives à l'environnement, à la terre et aux peuples autochtones de Porto Alegre, Rio Grande do Sul, l'État le plus au sud du Brésil, est juge fédéral depuis 26 ans. Au cours de sa carrière, il a jugé des affaires relatives au recouvrement de l'impôt fédéral et aux petites créances fédérales, ainsi que des affaires civiles et administratives fédérales générales. Il a été juge auxiliaire à la Cour d'appel fédérale de la quatrième région. Le juge De Nardi a également exercé des activités liées à l'administration des tribunaux fédéraux et préside actuellement un comité national pour la taxonomie des affaires judiciaires.

M. De Nardi est titulaire d'un doctorat en droit de l'Universidade Federal do Rio Grande do Sul, professeur de droit commercial international et de droit international privé (LL.M.), ainsi que dans le cadre de programmes d'études supérieures à l'Universidade do Vale do Rio dos Sinos (UNISINOS), et enseigne

occasionnellement dans d'autres universités. Ses sujets de recherche universitaire sont la coopération judiciaire internationale, le droit commercial international et l'innovation dans les services juridiques, y compris les applications de la chaîne de blocs.

En tant que membre expert de la délégation brésilienne au Projet sur les jugements de la Conférence de La Haye de droit international privé, M. De Nardi a travaillé de 2013 à 2019, en coopération avec d'autres délégations d'États, sur les questions découlant de la circulation internationale des jugements relatifs à la propriété intellectuelle.



Edgardo Mateo ETTLIN GUAZZO

Ministre de la Cour d'appel, Montevideo (Uruguay)

Le juge Ettlín Guazzo est ministre de la septième Cour d'appel de la chambre civile de l'Uruguay. Il est membre du comité de planification stratégique et de la Commission consultative en matière civile, commerciale et de faillite de la Cour suprême de justice de l'Uruguay. Cette cour constitue la seule instance spécialisée dans le droit des faillites en Uruguay.

M. Ettlín Guazzo a publié dix livres, dont *La responsabilité civile des fonctionnaires publics* (2017) et *Normativa sobre propiedad intelectual de la República oriental del Uruguay* (2012). Il a écrit plus de cent-cinquante articles et documents qui ont été publiés en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Guatemala, au Pérou et en Uruguay. Certains de ses travaux ont été publiés dans "Doctrinas Magistrales", édité par La Justicia Uruguaya – La Ley Uruguaya (2009).

M. Ettlín Guazzo, qui est spécialisé en propriété intellectuelle, a suivi des cours de troisième cycle et de formation dans ce domaine et a donné des conférences en Europe et en Amérique du Nord et du Sud. Il a également publié un grand nombre d'ouvrages sur la propriété intellectuelle. Il est membre du réseau d'experts de la Fondation CEDDET (Espagne).



Younes EZZAHRI

Juge et directeur de la formation des attachés de justice et des magistrats à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc)

Le juge Younes Ezzahri est également à l'heure actuelle directeur de la formation des attachés de justice et des magistrats à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc). Avant d'occuper ces fonctions, M. Ezzahri a siégé à la Cour d'appel de Marrakech.

M. Ezzahri a commencé sa carrière comme juge au Tribunal de première instance de Marrakech en mars 2002, avant d'être nommé vice-président de ce tribunal. Il est actuellement directeur de la Revue marocaine d'études juridiques et judiciaires et membre des comités scientifiques de diverses revues juridiques. M. Ezzahri a écrit un certain nombre d'ouvrages et d'articles et a participé à des programmes internationaux de renforcement des capacités juridiques.

M. Ezzahri est titulaire d'un diplôme de troisième cycle et d'un doctorat de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, où il est également professeur invité.



FAN Mingzhi

Juge principal et directeur général adjoint de l'Institut chinois de jurisprudence appliquée de la Cour populaire suprême de Chine, Beijing (Chine)

Le juge Fan est le directeur général adjoint de l'Institut chinois de jurisprudence appliquée de la Cour populaire suprême de Chine. Il est également professeur postdoctoral, juge principal et professeur de droit.

M. Fan a été juge à la Haute Cour populaire de Shandong de 2000 à 2005. Il est devenu vice-président de l'École de la magistrature de Shandong de 2005 à 2007 et a été nommé directeur du Département de la planification du Bureau de la réforme judiciaire de la Cour populaire suprême de 2007 à 2012, où il a été chargé de rédiger "The Third Five-Year Reform

Outline for the People's Courts".

M. Fan a été chercheur invité à l'Université de Londres en 2001 et à l'Université Duke en 2012. Il a publié la monographie *Justice judiciaire et procédure judiciaire* et cinq autres ouvrages, et a présidé plusieurs projets de recherche juridique ministériels, tels que "Research on the Judicial Emergency Response Mechanism". Ses principaux domaines de recherche comprennent la justice dans le contexte de l'Internet et la réforme judiciaire.

M. Fan est titulaire d'un diplôme de droit obtenu à la Faculté de l'Université de Shandong en 1991.



Jeremy FOGEL

Directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute; ancien directeur du Federal Judicial Center (États-Unis d'Amérique)

Le juge Fogel est le premier directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute. Avant cette nomination, il a été directeur du Federal Judicial Center à Washington (2011-2018), juge de district pour le district nord de la Californie (1998-2011) et juge aux cours supérieures (1986-1998) et municipales (1981-1986) du comté de Santa Clara.

M. Fogel a été membre du corps professoral du Federal Judicial Center, chargé de cours à la Stanford Law School, professeur au California Continuing Judicial Studies Program et au California Judicial College, et a participé en tant que membre du corps professoral à des échanges juridiques dans plus d'une dizaine de pays étrangers. Il a obtenu sa licence de l'Université Stanford en 1971 et son doctorat en droit de la Harvard Law School en 1974.

M. Fogel s'est vu décerner de nombreuses distinctions, dont le Prix du président pour services exceptionnels rendus au système judiciaire californien par la California Judges Association et le prix Vanguard pour sa contribution remarquable au droit de la propriété intellectuelle par le barreau de Californie. En 2002, il a reçu une reconnaissance spéciale de l'Association des avocats du comté de Santa Clara pour avoir incarné les normes les plus élevées de professionnalisme dans la magistrature.



Dedar Singh GILL

Commissaire judiciaire à la Cour suprême de Singapour

Le commissaire judiciaire Dedar Singh Gill a été nommé à la Cour suprême de Singapour en 2018. Il est spécialisé en droit de la propriété intellectuelle.

Avant sa nomination, le commissaire judiciaire Gill a occupé le poste de directeur général du département de propriété intellectuelle de la société Drew & Napier LLC, où il a commencé sa carrière juridique et a travaillé depuis 1983, à l'exception d'un an chez M^e Harry Elias. Il a plaidé devant la Haute Cour et la Cour d'appel pour le compte d'importantes sociétés clientes et s'est forgé une solide réputation pour son expertise et son expérience en droit de la propriété intellectuelle.

M. Gill est titulaire d'un baccalauréat en droit (avec mention très bien de deuxième classe) de l'Université nationale de Singapour.



Hugo Ramiro GÓMEZ APAC

Président de la Cour de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

M. Gómez est président de la Cour de justice de la Communauté andine depuis 2016. Auparavant, il a occupé plusieurs postes dans son pays natal, le Pérou, notamment celui de secrétaire technique de la Commission de la libre concurrence et du Tribunal de la défense de la concurrence, ainsi que de vice-président de la Commission de protection des consommateurs de l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou.

M. Gómez a également été directeur des affaires juridiques au Ministère de la justice et des droits de l'homme du Pérou et président du Conseil d'administration de l'Agence péruvienne pour l'évaluation et l'application de la loi en matière d'environnement. Il a été professeur de droit administratif et de droit de la concurrence à l'Université nationale de San Marcos, à l'Université des sciences appliquées du Pérou et

à l'Université catholique pontificale du Pérou.

M. Gómez a étudié le droit à l'Université nationale de San Marcos et est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université des sciences appliquées du Pérou.



Agnieszka GOŁASZEWSKA

Juge et directrice adjointe du Département de la législation civile du Ministère de la justice, Varsovie (Pologne)

La juge Gołaszewska siège au Tribunal de district de Varsovie (Département commercial) depuis mars 2012. Depuis 2017, elle est affectée au Département de la législation civile du Ministère de la justice. En tant que directrice adjointe du département, elle participe à l'élaboration de la législation visant à établir des tribunaux de propriété intellectuelle en Pologne. Elle a également été responsable de la mise en œuvre dans la législation polonaise de la directive de l'UE sur les secrets d'affaires (2016/943).

Avant sa carrière judiciaire, Mme Gołaszewska était avocate et membre du barreau de Varsovie et s'occupait, entre autres, d'affaires de propriété intellectuelle (2007-2012).

Mme Gołaszewska a étudié le droit à l'Université de Varsovie et à l'Université de Copenhague. En 2015, elle a achevé ses études de troisième cycle en droit de la propriété intellectuelle à l'Université Jagellonne de Cracovie. Elle a obtenu son doctorat à l'Université de Varsovie où elle a présenté une thèse de doctorat sur l'épuisement du droit d'auteur. Mme Gołaszewska est co-auteur d'un commentaire sur la loi polonaise sur le droit d'auteur et les droits connexes (2019) et d'un commentaire sur la loi polonaise de procédure civile (2019).



Klaus GRABINSKI

Juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Le juge Grabinski siège à la Cour fédérale de justice de

l'Allemagne (Bundesgerichtshof) depuis 2009. Il est membre de la dixième chambre civile (X. Zivilsenat) qui a notamment compétence pour traiter des litiges en matière de brevets. Avant cette nomination, il a été président du Tribunal de district de Düsseldorf de 2001 à 2009, où il a présidé une chambre civile qui s'occupait principalement des litiges en matière de brevets. M. Grabinski a été juge à la Cour d'appel de Düsseldorf de 2000 à 2001 et chargé de recherche en droit à la Cour fédérale de justice de 1997 à 2000. De 1992 à 1997, il a été juge au Tribunal de district de Düsseldorf.

M. Grabinski a étudié le droit aux universités de Trèves, Genève et Cologne et a été assistant universitaire à l'université de Trèves. Il est coauteur d'un commentaire sur la Convention sur le brevet européen (Benkard, Europäisches Patentübereinkommen) et d'un commentaire sur la loi allemande sur les brevets (Benkard, Patentgesetz, 10^e édition). Il est l'auteur d'une multitude d'articles concernant le droit des brevets, la procédure civile et le droit international privé et intervient fréquemment lors de conférences nationales et internationales sur le droit de la propriété intellectuelle.



Samuel GRANATA

Juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

Le juge Granata siège à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg). Il est membre externe de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB). Avant d'être nommé juge, il était conseil/médiateur en propriété intellectuelle et assistant universitaire à l'Université catholique de droit de Louvain (Belgique).

M. Granata est membre du Conseil Benelux de la propriété intellectuelle et membre permanent du Conseil consultatif fédéral belge de la propriété intellectuelle (section propriété industrielle). Il a été membre du Groupe sur le cadre juridique de la juridiction unifiée du brevet (sous-groupe 1 : règlement de procédure du tribunal et sous-groupe 6 : règles en matière de médiation et d'arbitrage) et est actuellement membre du Groupe d'experts de la Commission européenne sur la concession de licences et l'évaluation des brevets essentiels à des normes.

Coauteur de *The Unitary Patent and the Unified Patent Court* (Kluwer International Law, 2017) et de *When Private International Law Meets Intellectual Property Law – A Guide for Judges* publié conjointement par l'OMPI et la HCCH, il intervient fréquemment lors d'événements nationaux et internationaux liés à la propriété intellectuelle.



Louis T.C. HARMS

Ancien vice-président de la Cour suprême d'appel, Bloemfontein (Afrique du Sud); Juge d'appel à la Cour d'appel (Botswana)

Le juge Louis Harms a été juge à la Cour suprême d'appel de l'Afrique du Sud et a pris sa retraite comme vice-président à la fin de 2011. Il est actuellement juge d'appel au Botswana. Il a également exercé un certain nombre d'autres fonctions, notamment : Honorary Bencher of the Middle Temple à Londres; vice-président du Tribunal du secteur financier; membre de commissions d'arbitrage, notamment du Gray's Inn à Londres et du Centre d'arbitrage conjoint Chine-Afrique (Shanghai/Johannesburg).

M. Harms est l'auteur et l'éditeur d'un grand nombre de textes juridiques. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage intitulé *The enforcement of intellectual property rights: a case book* (OMPI, 4^e édition, 2018) et d'un manuel de formation intitulé *Training Manual on IP Prosecution* (OMPI, 2015).

M. Harms intervient depuis plusieurs années à titre de personne-ressource pour l'OMPI dans la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités à l'intention des juges, essentiellement dans des pays en développement ayant principalement une tradition de *common law*.



Marc JAEGER

Juge au Tribunal de l'Union européenne (Luxembourg)

Le juge Jaeger a été élu pour la première fois président du Tribunal de l'Union européenne en 2007 et a siégé en cette qualité jusqu'en 2019. Auparavant, il avait siégé comme juge au

Tribunal en qualité de président de chambre (2004-2007) et juge au Tribunal de première instance des Communautés européennes (1996-2004). Il a également été secrétaire juridique à la Cour de justice des Communautés européennes (1986-1996), juge au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg (1984) et attaché de justice auprès du procureur général du Luxembourg (1983).

M. Jaeger est également président de l'Institut universitaire international du Luxembourg (IUIL) et membre fondateur de l'Observatoire luxembourgeois de droit européen (OLDE).

M. Jaeger est titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université Robert Schuman de Strasbourg. Il a également étudié au Collège d'Europe et a été admis au barreau du Luxembourg (1981).



Nadia KANGALOO

Juge puîné de la Haute Cour (Trinité-et-Tobago)

La juge Nadia Kangeloo siège à la Haute Cour de Trinité-et-Tobago. Elle

préside la Chambre civile et se prononce quotidiennement sur des questions de propriété intellectuelle ainsi que sur des questions de droit public, de droit des sociétés, de droit des contrats, de droit de la responsabilité civile délictuelle, de litige successoral, de droit matrimonial, etc..

Avant d'entamer sa carrière judiciaire, Mme Kangeloo a passé 20 ans dans un cabinet juridique privé traitant un volume important d'affaires de propriété intellectuelle, et a été chargée de fournir des conseils et de plaider plusieurs affaires dans ce domaine.

Peu après son entrée dans la magistrature, Mme Kangeloo est devenue trésorière de l'Association des femmes juges des Caraïbes et continue d'assumer ce rôle à ce jour. En 2014, elle a participé à un projet visant à aider la Haute Cour de Grenade à réduire son arriéré d'affaires civiles, notamment par la médiation. Mme Kangeloo a été nommée par l'Institut de formation judiciaire de Trinité-et-Tobago (JEITT) à son sous-comité chargé d'examiner les règles de procédure civile de 1998, qui ont abouti à la publication des règles de procédure civile consolidées de 2016. Mme Kangeloo a également été nommée membre de la commission JEITT chargée de l'élaboration et de

la publication d'un protocole sur l'égalité de sexes pour les huissiers de justice publié en 2018. Elle a récemment été nommée au Conseil d'administration du JEITT.



Ramziya KHATYPOVA

Juge à la Chambre des litiges économiques de la Cour suprême de la Fédération de Russie, Moscou (Fédération de Russie)

La juge Khatypova a été nommée à la Chambre des litiges économiques de la Cour suprême de la Fédération de Russie en juin 2016.

Mme Khatypova a commencé sa carrière judiciaire en 1994 en tant que juge, puis présidente d'un tribunal de district, avant de devenir juge à la Cour suprême de la République du Bachkortostan. En 2006, elle a été nommée au Tribunal de commerce de la ville de Moscou, où elle s'est spécialisée dans le règlement des litiges de propriété intellectuelle.

Mme Khatypova a obtenu son diplôme de droit à l'Université d'État de Bachkirie en 1985. Avant de rejoindre la magistrature, elle a occupé divers postes juridiques, notamment au Ministère de la protection sociale de la République du Bachkir, en tant que juriste d'entreprise dans une entreprise agricole et en tant que juriste auprès des autorités fiscales.



Ki Woojong

Juge à la Haute Cour de Séoul (République de Corée)

Le juge Ki Woojong siège à la Haute Cour de Séoul (République de Corée), où il traite des affaires commerciales internationales et des affaires maritimes. Il a d'abord été nommé juge au tribunal de district de Suwon en 1997 avant d'exercer dans plusieurs autres tribunaux de district dans le cadre des changements d'affectation réguliers des magistrats. En 2008, il a été nommé juge à la Haute Cour de Séoul et, de 2008 à 2010, il a occupé un poste supplémentaire de directeur de la Division de l'informatique à la Cour suprême. Lorsque le système de dépôt électronique des dossiers du tribunal des brevets

a été lancé en 2010, il était responsable des règles pertinentes applicables et de la conception générale du système. Ce système a été breveté et est utilisé pour la plupart des actions en justice intentées.

Depuis 2011, M. Ki fait partie de la communauté de la propriété intellectuelle de la Cour coréenne. De 2016 à 2017, il a été chargé d'élaborer le programme de conférences judiciaires à l'Institut de recherche et de formation judiciaires.



Aleh LATYSHEVICH

Juge à la Cour suprême, Minsk (Biélorus)

Le juge Latyshevich est juge à la Cour suprême du Biélorus, spécialisé en

propriété intellectuelle, depuis 2012.

Auparavant, il a travaillé au Centre national de la propriété intellectuelle en tant que spécialiste en chef de la Division des appels et chef adjoint de la division chargée de veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle (2002-2011), et chef du Département des marques (2011-2012).

Avant d'entamer sa carrière judiciaire, M. Latyshevich a travaillé en tant que spécialiste principal et spécialiste en chef du Département de l'appui juridique du Comité d'État des brevets du Biélorus (2000-2002). Il est l'auteur de plusieurs publications sur le droit de la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et les marques.

M. Latyshevich est titulaire d'une licence de droit de l'Université d'État du Biélorus (1997) et a suivi une formation avancée dans le domaine des brevets et de l'innovation au Centre de formation en propriété intellectuelle (2002). Il a également suivi une formation en droit international à l'Académie d'administration publique placée sous l'égide du Président du Biélorus (2003).



Bogdan LVOV

Vice-président de la Cour suprême et président de la Cour de cassation commerciale de la Cour suprême, Kiev (Ukraine)

Le juge Lvov est vice-président de la Cour suprême et président de la Cour de cassation commerciale de la Cour suprême depuis 2017.

M. Lvov a été nommé juge à la Haute Cour de commerce de l'Ukraine en 2004 et a été élu président de cette Cour en 2014. Avant d'exercer ces fonctions, il a été juge à la Cour d'appel commerciale de Kiev et vice-président de la Chambre judiciaire pour les litiges commerciaux sur la protection des droits de propriété intellectuelle (depuis 2002), et juge dans les tribunaux militaires (1992-2002).

M. Lvov a été membre de la Commission constitutionnelle présidée par le Président de l'Ukraine en 2015 et membre de la Commission de la réforme juridique présidée par le Président de l'Ukraine en 2019.

M. Lvov est diplômé en droit militaire de l'Institut militaire et a obtenu son doctorat en droit de l'Institut de la propriété intellectuelle et du droit de l'Ukraine. Il est l'un des concepteurs du Guide de la propriété intellectuelle à l'intention des juges ukrainiens.



Marie-Françoise MARAIS

Conseillère honoraire à la Cour de cassation, Paris (France)

La juge Marie-Françoise Marais est actuellement conseillère honoraire à la Cour de cassation, où elle a siégé en tant que juge. Elle a commencé sa carrière en qualité de juge au Tribunal de première instance de Nevers avant de rejoindre le Tribunal de première instance de Versailles. Présidente de la première chambre civile du Tribunal de grande instance de Nanterre en 1989, elle a été nommée en 1993 juge à la Cour d'appel de Paris et, de 1997 à 2003, elle a présidé la quatrième chambre civile spécialisée en propriété intellectuelle. Mme Marais a présidé l'HADOPI (Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet) de 2010 à 2015.

Mme Marais a été présidente de la Commission nationale des inventions de salariés. Elle a été vice-présidente du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) et membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC). En 2010, elle a été promue officier de l'ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur.



Eric MILLE

Juge au Tribunal de commerce de Bruxelles (Belgique)

Le juge Mille siège au Tribunal de commerce de

Bruxelles, qui est le seul tribunal de première instance en Belgique compétent pour les litiges en matière de brevets depuis 2015. M. Mille préside la chambre chargée de se prononcer sur les affaires de brevets. Il est compétent pour d'autres types d'affaires de propriété intellectuelle et pour les injonctions préliminaires, notamment en matière de propriété intellectuelle.

Avant d'entrer dans la magistrature, M. Mille a été avocat pendant plus de 12 ans au sein du groupe des litiges de propriété intellectuelle d'un important cabinet d'avocats d'affaires du Royaume-Uni, où il a été impliqué dans un certain nombre d'affaires de propriété intellectuelle relevant de plusieurs juridictions. Avant d'entrer au barreau, M. Mille a été avocat-conseil en brevets pendant près de dix ans, tant dans l'industrie que dans le secteur privé.

M. Mille a une formation à la fois juridique et technique (génie physique).



Nina PÓLTORAK

Juge au Tribunal de l'Union européenne (Luxembourg)

La juge Póltorak siège au Tribunal de l'Union

européenne depuis avril 2016. Elle est d'abord devenue juge à la Cour administrative régionale en 2012, puis détachée auprès de la Cour suprême administrative de la République de Pologne. Mme Póltorak a également été directrice du département de droit européen de la Cour suprême administrative de Pologne. Avant sa carrière judiciaire, elle a travaillé comme conseillère juridique pour des cabinets d'avocats privés et s'est spécialisée en droit public et en droit de l'Union européenne.

Mme Póltorak est professeur au département de droit de l'Union européenne de l'Université Jagellonne à Cracovie. Elle a occupé un certain nombre d'autres postes universitaires, dont celui de directrice des programmes d'études

supérieures en droit de l'Union européenne à l'Université Jagellonne et de chercheur invité à l'Université d'Oxford ainsi qu'à l'Institut universitaire européen de Florence.

Mme Póltorak est l'auteur de nombreuses publications sur le droit européen et a participé à de nombreuses conférences sur ce sujet.



Maria Rowena MODESTO-SAN PEDRO

Juge associée à la Cour d'appel fiscale, Quezon City (Philippines)

La juge Modesto-San Pedro est juge associée à la Cour d'appel fiscale des Philippines. Auparavant, elle a été juge à un tribunal de première instance commercial et familial aux Philippines.

Elle est également chargée de cours à l'Académie judiciaire philippine et à l'École de droit Ateneo et a donné de nombreuses conférences sur divers sujets aux Philippines et à l'étranger. Elle est actuellement membre du sous-comité des tribunaux de commerce de la Cour suprême, du groupe de travail technique sur les formulaires judiciaires, du groupe de travail technique sur l'admission au barreau et du sous-comité pour la révision des règles de procédure en matière de droits de propriété intellectuelle. Elle a siégé en tant que membre de la sous-commission des règles de procédure en matière de droits de propriété intellectuelle, du groupe de travail technique chargé de rédiger la règle sur les mandats en matière de cybercriminalité et autres émissions, et du groupe de travail thématique pour la Conférence nationale pour la révision des règles de procédure civile et des procès en continu.

Mme San Pedro a reçu le Prix d'excellence judiciaire, décerné par la Society for Judicial Excellence et la Cour suprême des Philippines.



Max Lambert NDÉMA ELONGUÉ

Président du Tribunal de première instance, Yaoundé Ekounou (Cameroun)

Le juge Ndéma Elongué est président du Tribunal

de première instance de Yaoundé-Ekounou (Cameroun). Il est également chargé de cours à l'Académie de la propriété intellectuelle Denis Ekani (APIDE) de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), avec plusieurs années d'expérience dans le renforcement des capacités des juges, procureurs et responsables de l'application des lois dans le domaine de la propriété intellectuelle en Afrique centrale et occidentale.

M. Ndéma Elongué est coauteur du *Guide du magistrat*, un outil d'information sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges publié par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle. Il a suivi plusieurs cours de formation organisés par l'OMPI, l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).



**Mehmet Soner
ÖZOĞLU**

**Juge à la Direction
générale des relations
extérieures et des
affaires européennes du
Ministère de la Justice
(Turquie)**

Le juge Özoğlu est juge rapporteur à la Direction générale des relations extérieures et des affaires européennes du ministère de la Justice depuis 2017. Il est l'un des experts en droit de la propriété intellectuelle de la Direction et a participé à de nombreux ateliers dans ce domaine. Avant cette nomination, il a été juge dans plusieurs tribunaux en Turquie, notamment dans un tribunal pénal et un tribunal civil de première instance, de 2012 à 2017.

M. Özoğlu a étudié le droit à l'Université de Marmara. Il est également titulaire d'une maîtrise en droit de la propriété intellectuelle de l'Université d'Exeter. Il prépare actuellement un doctorat en sciences sociales à l'Université d'Ankara.



Vittorio RAGONESI

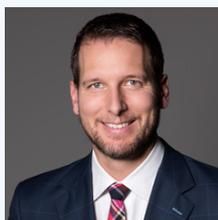
**Juge honoraire à la
Cour suprême de
cassation, Rome (Italie)**

Le juge Ragonesi a été juge à la Cour suprême de l'Italie de 1997 à 2007, où il a traité des affaires de faillite, de droit administratif et de propriété intellectuelle. Il demeure juge honoraire de la Cour suprême dans ses chambres fiscales. M. Ragonesi préside un tribunal spécial pour ceux qui souhaitent former un recours contre les décisions de l'Office des brevets et des marques et préside une chambre de première instance du Tribunal fiscal.

M. Ragonesi a travaillé pendant sept ans au Bureau législatif du Ministère de la justice et au Tribunal de Rome, où il s'est spécialisé en droit civil et procédures de faillite.

M. Ragonesi enseigne le droit administratif à l'Université Sapienza de Rome. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur des sujets tels que le droit administratif, le droit commercial et les institutions publiques. Pendant plusieurs années, il a été membre puis président d'un projet de droit administratif sous l'égide du Conseil de l'Europe.

M. Ragonesi représente l'Italie depuis plus de vingt-cinq ans au sein de diverses instances internationales traitant de questions de propriété intellectuelle.



Mark SCHWEIZER

**Président du Tribunal
fédéral des brevets,
Saint-Gall (Suisse)**

Le juge Schweizer est président du Tribunal fédéral des brevets (Suisse). Jusqu'à la fin 2017, il a travaillé chez Meyerlustenberger Lachenal, à Zürich, et est reconnu comme l'un des meilleurs avocats en droit des brevets par Who's Who Legal. De 2005 à 2007, il a été délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Afghanistan et en Ouganda.

M. Schweizer enseigne également à l'Université de Saint-Gall en tant que Privat-dozent (PD) en sociologie juridique, théorie du droit et procédure

civile et enseigne le droit de la propriété intellectuelle à l'École polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ) (Suisse). Il est coéditeur, avec le professeur Herbert Zech (Université Humboldt à Berlin), d'un commentaire de la loi suisse sur les brevets (Patentgesetz (PatG)) (Stampfli, 2019).

M. Schweizer est titulaire d'un doctorat en droit (Dr. iur.) de l'Université de Zürich et a été boursier Fulbright à la faculté de droit de l'Université du Michigan (LLM), Ann Arbor (États-Unis d'Amérique).



SHIMIZU Misao

Ancien président de la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

Le juge Shimizu a été nommé juge en chef de la Haute Cour de la propriété intellectuelle en 2017 et y a siégé jusqu'à sa retraite de la magistrature en mai 2018. Il a auparavant présidé la Haute Cour de la propriété intellectuelle.

M. Shimizu a commencé sa carrière comme juge au Tribunal de district de Yokohama en 1979. Il a siégé au Tribunal de la famille de Tokyo en 1985 et au Tribunal national des impôts de Tokyo en 1989. De 1996 à 2000 et de 2003 à 2004, M. Shimizu a siégé à la Haute Cour de Tokyo dans la Division de la propriété intellectuelle. Il a été nommé juge-président du Tribunal de district de Tokyo à la Division de la propriété intellectuelle en décembre 2004 et juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle en 2010.

M. Shimizu a terminé sa formation à l'Institut de formation et de recherche juridiques du Japon en mars 1979.



Manmohan SINGH

Ancien président de la Commission d'appel de la propriété intellectuelle, New Delhi; ancien juge à la Haute Cour de Delhi (Inde)

Le juge Manmohan Singh a exercé les fonctions de président de la Commission d'appel de la propriété intellectuelle à New Delhi jusqu'à sa

retraite en 2019. Auparavant, il avait été nommé juge à la Haute Cour de Delhi en 2008 et a été en fonction jusqu'à sa retraite en 2016.

M. Singh a commencé sa carrière comme avocat en 1980 et a pratiqué dans le domaine des marques, du droit d'auteur et des brevets à la Haute Cour de Delhi et à la Cour suprême de l'Inde. Il a participé à de nombreux séminaires nationaux et internationaux et a présenté un certain nombre de communications sur des questions de propriété intellectuelle.



TAKAHASHI Aya

Juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

La juge Takahashi est juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, où elle traite des affaires d'atteinte à la propriété intellectuelle en deuxième instance, ainsi que des affaires administratives en rapport avec la propriété intellectuelle.

Mme Takahashi a été nommée juge pour la première fois en 1997 et, depuis lors, elle a siégé dans un certain nombre de tribunaux, dont le tribunal de district de Tokyo (Division de la propriété intellectuelle), où elle a traité des affaires d'atteinte à la propriété intellectuelle en première instance pendant trois ans. Elle a récemment jugé une affaire dans le cadre d'une grande formation collégiale de jugement à la Haute Cour de la propriété intellectuelle. Mme Takahashi est également directrice du sous-comité de la Haute Cour de la propriété intellectuelle au Colloque judiciaire sur la propriété intellectuelle à Tokyo.

Mme Takahashi est diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Tokyo et est titulaire d'une maîtrise en droit de la Faculté de droit de Harvard.



XIA Junli

Juge présidente de la Division des droits de propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême de Chine, Beijing (Chine)

La juge Xia Junli préside la Division des droits de

propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême de Chine depuis 2008. Elle a été nommée juge pour les questions de propriété intellectuelle pour la première fois en 2000. Avant d'occuper ses fonctions actuelles, Mme Xia était procureur adjointe au parquet populaire du district de Shijingshan à Beijing.

Mme Xia a participé à la rédaction d'interprétations judiciaires sur la protection des marques notoires, l'autorisation et l'invalidation des marques et d'autres questions. Elle a également rédigé de nombreux documents de politique judiciaire. En outre, elle s'est

prononcée sur un certain nombre d'affaires importantes, notamment la série de litiges administratifs concernant la marque "Qiaodan" relatifs à la protection des droits antérieurs.

Mme Xia est titulaire d'un doctorat en droit de la propriété intellectuelle de l'Université chinoise des sciences politiques et du droit, d'une maîtrise en droit de l'Université Renmin de Chine et d'une licence en droit de l'Université chinoise des sciences politiques et du droit.

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle



Frits BONTEKOE

Conseiller juridique

M. Bontekoe est conseiller juridique à l'OMPI. Le Bureau du conseiller juridique conseille le

Directeur général, les organes des États membres et le Secrétariat sur les questions relatives à la gouvernance de l'OMPI, au cadre réglementaire interne et aux fonctions de dépositaire relatives aux traités et accords internationaux administrés par l'Organisation. L'Institut judiciaire de l'OMPI relève du Bureau du conseiller juridique.

Avant de rejoindre l'OMPI, M. Bontekoe était chef des affaires juridiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève et a été pendant plus de 12 ans conseiller juridique dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, dans les Balkans et au Moyen-Orient. Il a également été conseiller juridique général de l'Organisation internationale de droit du développement à Rome. Il a commencé sa carrière juridique en pratique privée à New York.

M. Bontekoe a obtenu son diplôme en droit de l'Université d'Amsterdam, aux Pays-Bas, et est habilité à pratiquer le droit dans l'État de New York, aux États-Unis d'Amérique. Il est le coauteur d'un chapitre d'un ouvrage à paraître

intitulé *Research Handbook on the European Union's Engagement with International Organizations* (Edward Elgar Publishing, 2019).



Marcus HÖPPERGER

**Directeur principal,
Département des
marques, des dessins
et modèles et des
indications
géographiques**

M. Höpperger est directeur principal du Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques au sein du Secteur des marques et des dessins et modèles de l'OMPI.

M. Höpperger assure également le secrétariat du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques de l'OMPI.

Depuis son entrée en fonctions à l'OMPI, M. Höpperger a occupé divers postes dans le domaine du droit international de la propriété industrielle, notamment celui de directeur du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

Parmi ses précédentes missions, on peut citer la conférence diplomatique de 2006 pour l'adoption du Traité de Singapour sur le droit des marques et la conférence diplomatique de 2015 pour

l'adoption de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques.



Anna MORAWIEC MANSFIELD

Conseillère juridique adjointe

Mme Morawiec Mansfield est conseillère juridique

adjointe à l'OMPI. Elle aide le conseiller juridique à conseiller le Directeur général, les organes des États membres de l'OMPI et le Secrétariat dans le domaine du droit international public et sur d'autres questions juridiques.

Mme Mansfield a été conseillère juridique à la Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et conseillère juridique au Bureau du conseiller juridique du Département d'État des États-Unis d'Amérique à Washington. Elle a également été conseillère juridique principale de Martti Ahtisaari, Envoyé spécial de l'ONU pour le processus concernant le statut du Kosovo, ancien président de la Finlande et lauréat du prix Nobel de la paix. Mme Mansfield a travaillé auparavant pour la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Bosnie-Herzégovine à Sarajevo et pour l'American Bar Association Central and East European Law Initiative à Cracovie, en Pologne et à Washington.

Mme Mansfield est titulaire d'un doctorat en droit de la Columbia Law School, d'une licence ès lettres du Mount Holyoke College et d'une bourse Fulbright de la Faculté de droit de l'Université Jagellonne de Cracovie (Pologne).



MIN Eun-Joo

Directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI, Bureau du conseiller juridique

Mme Min est directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI. Avant d'occuper son poste actuel, Mme Min a dirigé les activités de politique générale et de coopération internationale de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle de l'OMPI

(2012-2017) et de la Section du développement du droit du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI (2007-2011).

Mme Min a été membre du Groupe consultatif d'experts du Medicines Patent Pool de 2011 à 2018 et est l'auteur d'un certain nombre de publications sur l'application des droits de propriété intellectuelle et le règlement des différends, dont un chapitre sur l'application transfrontière des droits de propriété intellectuelle dans *The Oxford Handbook of Intellectual Property Law* (Oxford University Press, 2018).

Mme Min est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université Yonsei de Séoul (République de Corée) et a été boursière Fulbright à la faculté de droit de l'Université du Michigan aux États-Unis d'Amérique. Elle a enseigné le droit à l'Université Yonsei avant de rejoindre l'OMPI en février 2000 et a été professeur auxiliaire à la Faculté de droit de l'Université Sogang en 2013 et 2014.



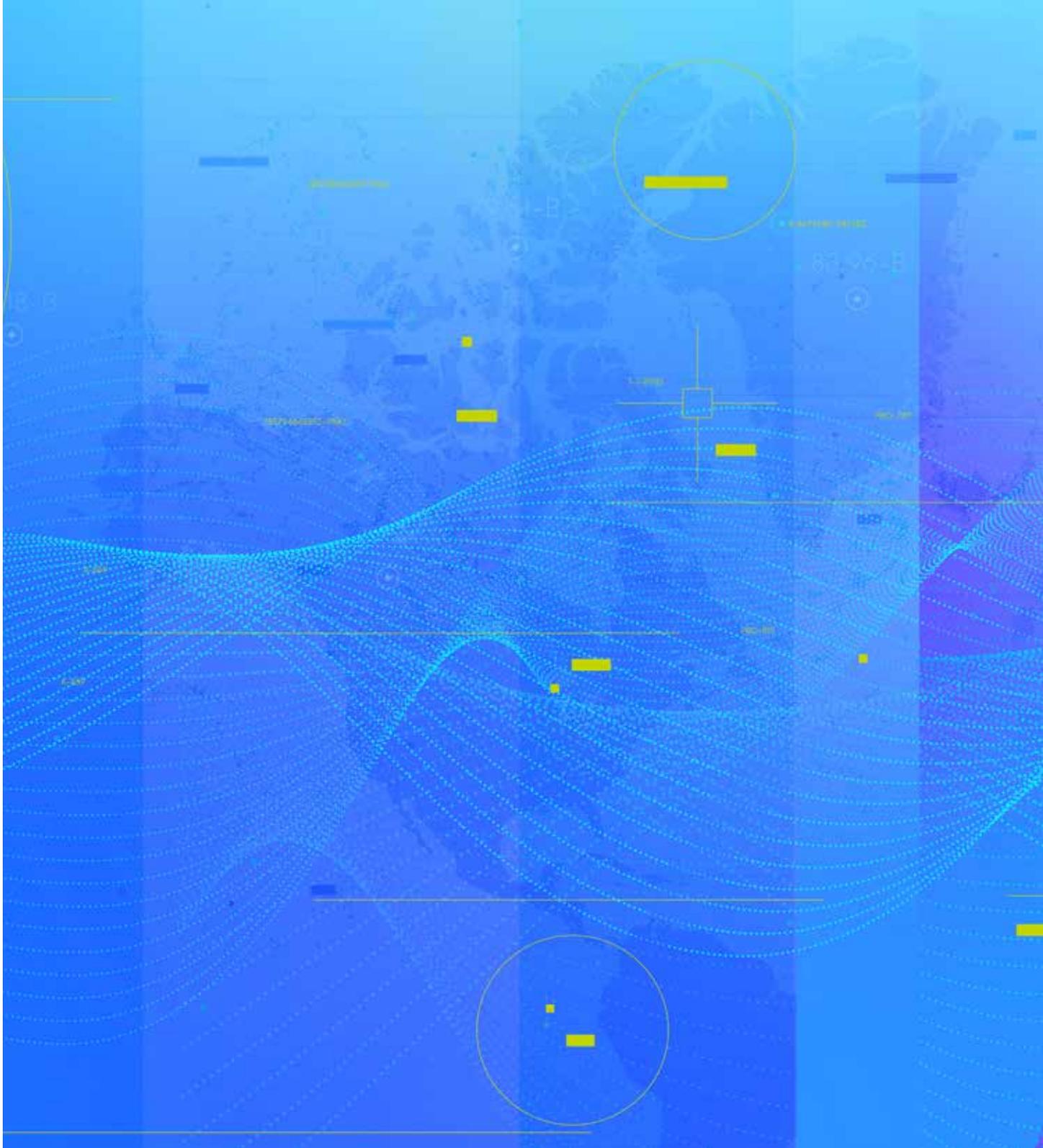
Nahal ZEBARJADI

Juriste, Institut judiciaire de l'OMPI, Bureau du Conseiller juridique

Mme Zebarjadi est juriste à l'Institut judiciaire de l'OMPI. À l'OMPI, elle a également été chargée de recherche pour le Directeur général.

Avant de rejoindre l'OMPI, Mme Zebarjadi a exercé les fonctions de juriste de la fonction publique en Australie, où elle a conseillé des ministres, des fonctionnaires et des organismes statutaires sur diverses questions de droit public. Elle a également occupé des fonctions humanitaires en République démocratique du Congo et au Tchad.

Mme Zebarjadi est titulaire d'une licence de l'Université de Princeton, d'un doctorat en droit de la faculté de droit de Melbourne et d'un master de l'Académie de Genève.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices